



Rapport de la commission de gestion et finances du Conseil Régional du district de Nyon portant sur le préavis du comité de direction n°63/2016.

Demande de crédit de CHF 135'000.- pour le cofinancement du réseau agro-écologique Cœur de la Côte.

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Votre commission de gestion et finances, composée MM Christian Graf, Jean-Pierre Streit, et Frédéric Guilloud ainsi que MM Friedli Jean-Pierre et Costiou Francis suppléants s'est réunie au siège du Conseil Régional le jeudi 18 février 2016 en présence de MM Bernard Penel et Patrick Freudiger que nous remercions pour leurs disponibilité et la qualité de leurs réponses.

Contexte général

En 2012, puis en 2014 le conseil régional a déjà soutenu les réseaux Terre-sainte, frontière et Nyon Région celui-ci en est la suite.

Examen du préavis

Le soutien financier est calculé à l'identique pour tout le district et s'élève, pour le réseau Cœur de La Côte, CHF 27'000.- par année soit CHF 135'000.- sur 5 ans.

Conclusions

Après étude du préavis, la commission de gestion et finances, unanime vous propose d'accepter le préavis n°63/2016.

Demande de crédit de CHF 135'000.- pour le cofinancement du réseau agro-écologique Cœur de la Côte.

D'imputer le montant total de CHF 135'000.- sur le compte d'investissement.
Ce montant sera amorti en 5 années.

Le Muids, le 6 mars 2016

Graf Christian		Burnier Pierre	Excusé
Guilloud Frédéric (rap)		Frédéric Mani	Excusé
Streit Jean-Pierre		Friedli Jean-Pierre (supp)	
Costiou Francis (supp)			